

Charles Akande, rédacteur

## *Survol des négociations à l'OMC sur l'agriculture*

### **Avancer pas à pas – avec sang froid, calme et pragmatisme**

Le 14 février 2012, les membres de l'OMC ont tenu la première réunion du Conseil général depuis la 8<sup>e</sup> Conférence ministérielle (CM8), au cours de laquelle l'ensemble des membres ont eu l'occasion d'exprimer leur point de vue sur la façon d'aller de l'avant avec le Programme de Doha pour le développement (PDD). Le directeur général, M. Pascal Lamy, a exhorté les membres à être « pragmatiques », et non « dogmatiques », et à tirer parti de cette année pour faire avancer à petits pas les questions au sujet desquelles on a dégagé un consensus, tout en maintenant les attentes à un niveau gérable.

La plupart des membres pensent que parmi les sujets que l'on pourrait faire avancer cette année, on s'est entendu, dans le cadre d'un solide consensus, de mettre en œuvre en juin les décisions prises au sujet des enjeux des pays les moins avancés (PMA) lors de la CM8, notamment la plainte pour non-violation des ADPIC (Aspects des droits de propriété intellectuelle qui touchent au commerce), les déclarations de dérogation à l'égard des services des PMA ou la décision d'alléger certains critères et repères pour l'accès aux marchés et les négociations multilatérales sur les règles dans le processus d'accession des PMA. En outre, les fonctionnaires ont déclaré que des questions telles que la facilitation des échanges, les barrières non tarifaires ou le traitement spécial et différencié (TSD) ne se sont heurtées à aucune opposition, contrairement à la franchise de droits et l'absence de contingent ou le coton, que certains membres ont évoqués comme d'éventuels candidats pour une récolte hâtive, et qui n'ont pas tout à fait recueilli la bénédiction de l'ensemble des membres.

M. Lamy a demandé aux membres d'être réalistes et de ne pas fixer d'objectifs inatteignables ou des forfaits qui se solderaient par une prise d'otage. Il a déclaré avoir nettement entendu que l'on s'inquiétait que la prolifération d'accords commerciaux bilatéraux et régionaux ne risque de faire s'éparpiller le terrain des négociations multilatérales mondiales. Il a ajouté que, par conséquent, il faudrait favoriser la convergence entre les deux. M. Lamy a répété avec insistance que le contexte politique actuel dicte que les membres ne peuvent avancer qu'à petits pas, en faisant progresser graduellement les parties du Cycle qui sont parvenues à maturité, et repenser les parties du Cycle qui présentent un défi. Il a ajouté que jusqu'à présent, il avait encouragé tous les groupes de négociation, exceptés ceux de la facilitation des échanges et du règlement des différends, à se consulter de façon informelle.

En effet, depuis le début de l'année, seulement quatre groupes de négociation ont tenu des réunions. Il s'agit des groupes de négociation sur la facilitation des échanges (FE), sur le Mémoire d'accord sur le règlement des différends, sur l'AMNA (accès aux marchés pour les produits non agricoles) et sur les règles.

Dans le groupe de la FT, les membres sont convenus que le premier semestre de 2012 serait consacré à du « travail dirigé par un animateur ». Il pense que l'on pourra enregistrer un progrès rapide dans ce secteur pour modifier le projet de texte codifié, qui contient encore quelque 800 crochets, d'ici le 30 mars. Pour ce qui est de l'AMNA, le président suivra un plan en trois étapes qui consiste à entamer les consultations sur tous les secteurs de négociations sur l'AMNA en utilisant des formats différents avant de passer à un mode de « débat » au cours duquel différentes options sont présentées et négociées par la suite.

Entre-temps, d'autres groupes de négociation, notamment l'agriculture, n'ont pas encore tracé de voie claire pour aller de l'avant. Dans un message qu'il a envoyé par télécopieur aux délégués le 10 février, le président des négociations sur l'agriculture, l'ambassadeur John Adank de Nouvelle-Zélande, a déclaré que ses portes sont à l'heure actuelle ouvertes aux consultations avec les délégués qui souhaitent le faire. Ces séances en « confessionnal » devraient aider M. Adank à élaborer un programme de travail plus précis pour la prochaine année.

Cependant, ce sont les pourparlers en coulisses sur les négociations plurilatérales sur les services qui sont source de préoccupations. M. Lamy a récemment accueilli à bras ouverts l'initiative lancée en janvier dernier à Davos et il l'a de nouveau fait lors de la réunion du Conseil général du 14 février. Il a mis les membres en garde contre tout débat dogmatique au sujet des concepts ou principes qui, a-t-il dit, empoisonnerait le nouveau milieu et ne nous mènera nulle part.

Il a encouragé les 16 membres (Australie, Canada, Chili, Colombie, Costa Rica, Union européenne, Hong Kong, Japon, Mexique, Nouvelle-Zélande, Norvège, Singapour, Corée du Sud, Suisse, Taïwan et États-Unis) qui participent aux pourparlers sur les services à continuer de négocier sans accorder beaucoup d'attention à la façon dont ceci pourrait être compatible avec les règles de l'OMC, car ils trouveront une solution plus tard, a déclaré un fonctionnaire.

Lors de la réunion du Conseil général, ceux qui se sont opposés à l'initiative plurilatérale, en l'occurrence l'Inde, la Chine et le Brésil, ont prétendu être prêts à participer à toute forme de discussion, mais ont formulé des préoccupations au sujet de l'utilisation de ce format de négociation comme nouvelle base sur laquelle les accords pourraient être conclus. Ces pays en développement émergents se plaignent de la non-transparence, de la non-inclusivité de l'initiative qui se déroule actuellement à l'extérieur de l'OMC (la prochaine réunion des amis est prévue pour le 19 février). Ceux qui sont d'avis contraire déclarent que les négociations plurilatérales se déroulent depuis des années et sont entièrement compatibles avec les règles de l'OMC.

Pour l'instant, M. Lamy souhaite que les pourparlers restent centrés sur de petits enjeux (les résultats à portée de mains énumérés ci-dessus). Entre-temps, les partisans des négociations plurilatérales examineront quelle règle de l'OMC conviendra le mieux à l'initiative. Par suite des sombres perspectives économiques mondiales, M. Lamy s'efforce principalement de mettre les négociations en branle, bien que calmement, avec sang froid et pragmatisme, en évitant des débats conceptuels intenses qui pourraient torpiller la fragile atmosphère d'optimisme qui règne actuellement et en faisant en sorte que les systèmes multilatéraux existants ne soient pas endommagés.

## Le « groupe composé de diverses parties prenantes de l'OMC » de M. Lamy

M. Lamy s'est également adressé brièvement à son groupe composé de diverses parties prenantes dans le but d'examiner les véritables moteurs du commerce mondial d'aujourd'hui et de demain, les obstacles au commerce d'aujourd'hui et de demain et les schémas commerciaux d'aujourd'hui et de demain, et la façon de continuer de transformer le commerce en outil de développement, de croissance, de création d'emploi et d'atténuation de la pauvreté.

Le groupe, a-t-il déclaré, sera convoqué sous sa responsabilité et comprendra des dirigeants d'entreprises, des politiciens du commerce, la société civile et des universitaires possédant une connaissance approfondie du système commercial multilatéral. Le groupe n'a cependant pas encore été constitué.

M. Lamy a déclaré à l'ensemble des membres qu'il considère le résultat du groupe comme une contribution pragmatique, qu'il offrira à tous les membres de l'OMC, sur ce que seront les forces motrices du commerce au cours des prochaines années.

### Prochains événements

- Pourparlers plurilatéraux des « amis des services », semaine du 13 février 2012]
- Session ordinaire du Comité de l'agriculture, 21-22 mars, 20-21 juin, 26-27 septembre 2012
- Groupe de négociation sur la facilitation des échanges, 16-18 avril et 9-12 juillet 2012
- Conseil général de l'OMC, 1-2 mai, 25-26 juillet, 3-4 octobre, 19-20 décembre 2012
- Sommet du G-20, juin 2012, Los Cabos, Baja California Sur (Mexique)

*Genève en bref* est publié par les Producteurs laitiers du Canada, les Producteurs de poulet du Canada, les Producteurs d'œufs du Canada, les Éleveurs de dindon du Canada et les Producteurs d'œufs d'incubation du Canada. On y fait état des divers événements qui se déroulent à Genève, particulièrement dans le cadre des négociations de l'OMC sur l'agriculture.]

Pour obtenir de plus amples renseignements ou formuler des observations, veuillez visiter :

[www.producteurslaitiers.ca](http://www.producteurslaitiers.ca), [www.poulet.ca](http://www.poulet.ca), [www.lesoeufs.ca](http://www.lesoeufs.ca), [www.leseleveursdedindonducanada.ca](http://www.leseleveursdedindonducanada.ca), [www.cbhema.com](http://www.cbhema.com).

Dépôt légal : Bibliothèque nationale du Canada, ISSN 1496-9254



Dairy Farmers  
of Canada  
Les Producteurs laitiers  
du Canada



Chicken Farmers  
of Canada  
Les Producteurs de  
poulet du Canada

EGG FARMERS  
OF CANADA  
Dedicated to Quality



LES PRODUCTEURS  
D'ŒUFS DU CANADA  
Dédiés à la qualité



TURKEY FARMERS  
OF CANADA  
LES ÉLEVEURS DE DINDON  
DU CANADA

Canadian  
Hatching Egg  
Producers



Les Producteurs  
d'œufs d'incubation  
du Canada